Compte-rendu de la Formation Spécialisée du 16/02/2024

Vendredi 16/02, les représentants du personnel désignés en FS étaient convoqués pour aborder les points suivants :

1. Approbation du PV de la FS du 04/12/2023 (pour avis)
2. Bilan des actions FS 2023 (pour information)
3. Budget FS 2024 (pour avis)
4. Plan de formation hygiène, santé, sécurité au travail 2024 (pour avis)
5. Calendrier prévisionnel annuel des visites de site (pour avis)
6. Débat sur la programmation des travaux de la FS pour 2024 (pour information)
7. Tableau de suivi des engagements (pour information)
8. Point canicule (pour information)
9. Questions diverses

Les représentants CGT et Solidaires Finances Publiques ont lu chacun une déclaration liminaire.
Les OS ont insisté sur l'absence inadmissible de l'assistant de prévention au GT préparatoire du 6/02 ainsi qu'à l'absence de réponses et de suites données aux demandes des agents dont certaines remontent à octobre-novembre 2023.
Les représentants Solidaires Finances Publiques ont demandé le recrutement d'un·e assistant·e de prévention à temps plein comme les textes le préconisent.
La présidente de la FS a répondu que la double casquette Directeur du PPR/Assistant de prévention est une situation provisoire et que l'objectif est bien de recruter un·e assistant·e de prévention à temps plein, sans toutefois fixer de calendrier.

Point 1 / Approbation du PV du 4/12 (pour avis)

Le PV n'ayant pas pu être signé par le secrétaire et la présidente de la FS suite à une divergence de prise de notes au sujet du risque « port de charges lourdes » par les agents techniques, le PV n'a pas pu être soumis au vote.

En revanche, une discussion s'est ouverte autour de ce risque afin de se mettre d'accord sur la cotation à retenir.
Bien que 6 des représentants du personnel sur les 7 titulaires présents lors de la séance du 04/12/23 avaient confirmé au secrétaire de la FS la cotation F3 G2 P2 M2 préalablement à la réunion, lors de la discussion la représentante d'une OS (suppléante le 04/12) a changé d'avis en séance et les deux représentants d'une autre OS (l'un était absent l'autre était convoqué·e comme expert·e le 4/12) se sont abstenus.

Les représentants Solidaires Finances Publiques ont accepté la proposition de la direction de retenir la cotation F2 G3 P2 M2 mais ont demandé que soit inscrit au PV que la fréquence des ports de charges lourdes a été particulièrement élevée en 2023 par les agents techniques notamment à Tournon.

A l'issue de la FS, le secrétaire de la FS a signé le PV du 4/12 modifié, celui-ci sera soumis au vote lors de la prochaine FS.

Point 2 / Bilan des actions FS 2023 (pour information)

L'animateur de la politique ministérielle de prévention (APMP) a présenté les actions menées par la FS en 2023 :

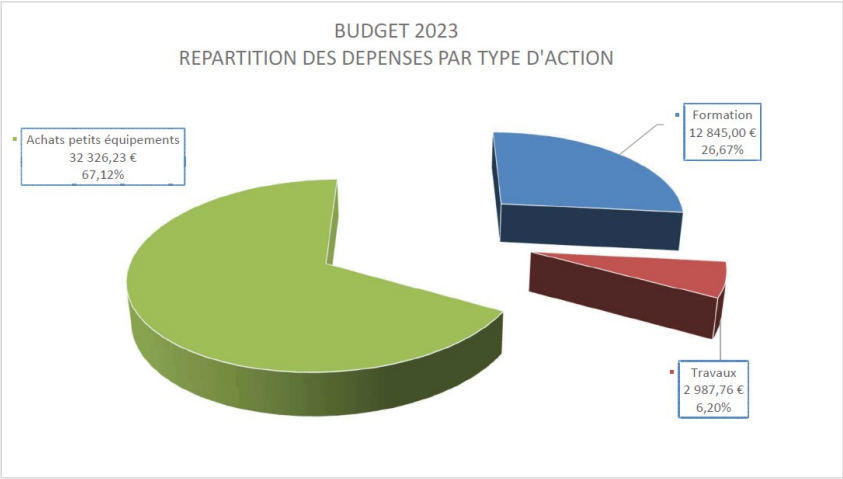

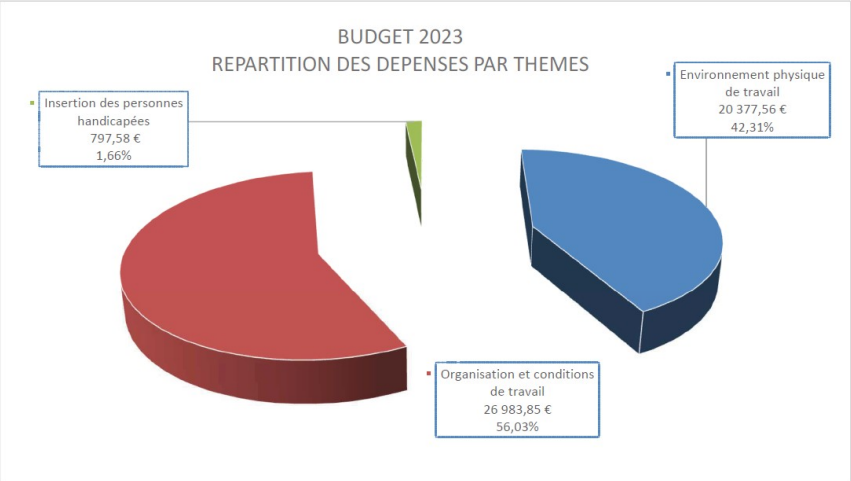

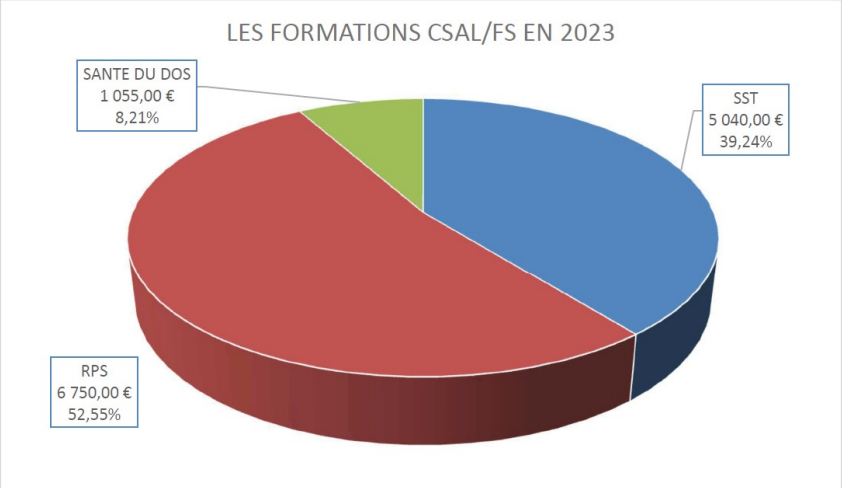

Il a ensuite fait un point sur les formations suivies en 2023 et a présenté le tableau des agents formés par site.

Point 3 / Budget FS 2024 (pour avis)

L'APMP a présenté le budget prévisionnel et la note d'orientation 2024 du secrétariat général.
La note d'orientation prévoit la mise en œuvre d'un bilan en 2024 des actions menées en 2024.

Voici les axes de la politique de prévention ministérielle en 2024 :

- Assurer la sécurité des agents et les accompagner lors d'évènements graves :
Diffusion d'un guide de gestion des évènements graves, formation et accompagnement des agents, marché national d'intervention de psychologues dans le cadre de soutiens psychologiques aux agents victimes ou témoins d'évènement grave.

- Renforcer l'efficacité des campagnes de recueil des risques professionnels et d'élaboration du PAP avec le déploiement du nouvel outil Prev'action et la mise en place d'une nouvelle méthodologie :
Prev'action va remplacer le DUERP, des instructions sont à venir concernant le calendrier même si a priori le sequençage et l'organisation ne devraient pas changer.
Les risques seront toujours identifiés et cotés par service.
Le critère de probabilité disparaît et 3 codes couleurs (vert, orange et rouge) vont remplacer les 4 types de risques A,B,C et D.

- Améliorer les conditions de travail et agir sur l'organisation du travail pour prévenir les risques professionnels et donner du sens au travail :
Diffusion d'un guide « repères pour agir sur les transformations du travail et faire prévention » qui a pour vocation d'outiller les services dans la conduite des projets et d'organisation du travail.
Ce guide souligne que les actions de préventions primaires sont les plus efficaces.

- Prévenir les risques de désinsertion professionnelle des agents et accompagner les agents en fin de carrière :
Mise en œuvre d'actions visant à veiller aux modalités d'accompagnement des agents durant leur période d'absence pour raison de santé et lors du retour au travail.
Actualisation prévue du guide « maintien dans l'emploi ».
Le réseau national de service social et les services RH se mobiliseront pour accompagner les agents dans leur projet de fin de carrière avant et lors de leur départ à la retraite (suivi individuel et actions collectives)
Sur ce dernier point les représentants Solidaires Finances Publiques ont rappelé leur revendication en terme d'accompagnement des personnels qui partent à la retraite : nous souhaitons que ces agents bénéficient d'autorisation d'absence pour participer à ces actions plutôt qu'elles soient financées par des jours de congés.
L'accompagnement de ces agents étant désormais prévu dans la note d'orientation ministérielle nous veillerons donc à ce que la participation à ces actions soit désormais financée par des ASA.

- Poursuivre le développement de la culture de prévention des risques professionnels par une politique de formation et d'information

- Maîtrise du risque amiante : il est rappelé dans la note que si le dossier technique amiante (DTA) concourt à l'analyse du risque amiante, il ne constitue pas une source d'information suffisante en cas de travaux. Ainsi le repérage avant travaux (RAT) doit être mis en œuvre à l'occasion de travaux même mineurs.

Concernant le budget prévisionnel présenté, nous avons demandé des précisions et obtenu des modifications concernant les actions (voir point sur le plan de formation).

Pour les besoins en matériels, 30 sacs à dos pour les télétravailleurs ou travailleurs nomades vont être commandés en plus des 17 déjà en stock.
200 brumisateurs vont être commandés en plus des 200 déjà en stock, ainsi chaque agent·e du département devrait recevoir avant cet été un brumisateur.
L'achat par la FS de claviers blancs sera effectué en fonction de l'avis que rendra le médecin de prévention et ils seront délivrés sur prescription médicale.

Nous avons demandé qu'un point sur les matériels disponibles (sac à dos, sièges ballons, etc) et les modalités d'obtention soient portés à la connaissance de tous les agents. Cela pourra être fait via le relevé de décisions habituel qui est publié sur Ulysse et dans les locaux après chaque FS.
Concernant les sièges-ballons, un ballon devrait être mis à l'essai sur chaque site pour que chaque agent·e puisse le tester.

La dotation budgétaire du CSA FS de la DDFiP de l'Ardèche en 2024 est la suivante :

DOTATION **CSA FS** 2023			DOTATION **CSA FS** 2024		
Enveloppe locale	38 169,00 €	**45 303,00 €**	Enveloppe locale	35 018,00 €	**45 073,00 €**
Enveloppe régionale formations 07	7 134,00 €		Enveloppe régionale formations 07	10 055,00 €	
sur la base d'un effectif de 392 au 01/09/2022 et après mise en réserve de 9 %			sur la base d'un effectif de 381 au 01/09/2023 et après mise en réserve de 9 %		

L'enveloppe locale est en diminution de 6 % : elle passe de 97,96€ / agent en 2023 à 91,91€ / agent en 2024.
L'enveloppe régionale de formation augmente de 41 %

Bien que le total de la dotation 2024 par agent soit en augmentation de 2,3 % (118,30€ en 2024 et 115,57€ en 2023), **nous avons voté contre ce projet de budget car nous déplorons que la dotation par agent ne soit pas supérieure à l'inflation constatée sur la période car in fine cela revient à diminuer le budget de la FS pour 2024.**

Les représentants SFP/FO et CGT ont voté CONTRE et la représentante CFDT-CFTC a voté POUR.

<u>Point 4 / Plan de formation (pour avis)</u>

Un catalogue de formation sera diffusé aux agent·es du département par mail, pour recensement des candidatures, comme les années précédentes.

Le groupe de travail FS du 6/02 et la formation spécialisée du 16/02 ont décidé de retenir les actions de formations suivantes :
- Formations PSC1
- Formations Gestes qui sauvent
- Recyclage SST (maintenance et actualisation des connaissances obligatoire)
- Chargé d'intervention et d'évacuation
- Habilitation électrique (concerne en priorité les agents techniques)
- Gestion du stress
- Gestion en interne et externe des personnes difficiles
- Sensibilisation aux dangers de la route
- Révision du code de la route

- Stage centaure : les fondamentaux de la conduite professionnelle (concerne en priorité les agents qui utilisent un véhicule dans le cadre de leurs fonctions)
- Ergonomie du poste de travail
- La santé de vos yeux face à l'écran
- Mieux identifier la charge mentale pour détecter et prévenir les risques d'épuisement (burn-out)
- Savoir utiliser notre intelligence émotionnelle et gagner en mieux-être

Une initialisation à la relaxation (travail sur la respiration) est à l'étude et pourrait être proposée en fonction des tarifs.

Ce plan de formation a été approuvé à l'unanimité par les représentants du personnel

Point 5 / Calendrier prévisionnel annuel des visites de site (pour avis)

La visite par une délégation de représentants de la FS des sites suivants a été décidée à l'unanimité :

Période	Objet de la visite
25/04/2024	Visite de la Trésorerie Hospitalière de Joyeuse
Trimestre 3	Annonay (SGC, SIE et antenne SDIF)[redacted]

Point 6 / Débat sur la programmation des travaux de la FS pour 2024 (pour information)

Périodes	Sujets
Trimestre 1	=> Projet de budget FS 2024 (pour avis) => Plan de formation hygiène, santé, sécurité au travail 2024 (pour avis) => Programmation des visites de site (pour avis) => Présentation de la note d'orientation ministérielle 2024 (pour information) => Bilan des actions FS 2023 (pour information) => Avancement du plan canicule (pour information) : à reproduire au trimestre 2 ou à suivre par le tableau des engagements.
Trimestre 2	=> Risque nucléaire, en présence d'un représentant de la Préfecture (pour information) => Tableau de Bord de Veille Sociale 2023 (TBVS) (pour information) => Bilan du Plan De Mobilité Employeur (PDME) (pour information)
Trimestre 3 ou Trimestre 4	=> Programme Annuel de Prévention 2024 (pour avis) => Bilan fiches SST, fiches de signalement, accidents du travail 2024 (pour information) => Bilan des travaux réalisés sur les accueils (pour information)
À chaque FS (sauf exception)	=> Approbation PV (pour avis) => Point budget FS (pour information) => Suivi des engagements (pour information) => Questions diverses

Point 7 / Tableau de suivi des engagements (pour information)

Parmi les engagements en cours :

- Installer un report d'alarme à l'accueil du CFP Privas Mines : une relance a été faite par mail au technicien, qui s'est déplacé en décembre 2023, pour obtenir un devis.

- Refonte des accueils : les travaux à Aubenas débuteront en juin 2024.

- Suivi du radon : Travaux au Cheylard terminés depuis début janvier, les dosimètres seront posés le 22/02/2024 pour effectuer des relevés pendant 3 jours.

- Risque nucléaire : les documents sont à nouveau disponibles sur le site Ulysse07, un représentant de la préfecture de l'Ardèche viendra présenter ce risque lors de la FS du deuxième trimestre.

- Parking Tournon : Des travaux vont être effectués pour refaire le parking. En attendant, le feu vert pour l'utilisation du parking devrait être donné après les vacances scolaires de février.
Concernant la sécurité pour la sortie du parking, la DDFiP va recontacter la mairie pour repositionner le miroir correctement.

- Travaux pièces rafraîchies Privas Vanel et Tournon / Mesures fortes chaleurs (cf point canicule)

Les représentants Solidaires Finances Publiques ont demandé l'ajout des lignes suivantes :

- dispositif de sécurité sur chaque site : conduite à tenir en cas d'agression ou de conduite agressive ?
Les boutons de sécurité permettent-ils de déclencher un enregistrement des conversations ?
Concernant la vidéosurveillance des accueils, les images sont enregistrées sur un serveur et sont accessibles sur commission rogatoire.
Nous avons demandé qu'un point soit fait sur les dispositifs existants (fiches FOST, etc) et sur les conséquences de leurs déclenchements.

- création d'une fiche d'information « sécurité » sur chaque site reprenant les points de rassemblement en cas d'incendie, la liste des secouristes sur site, le nom du gestionnaire de site, les informations indispensables en terme de sécurité.
Cette fiche serait remise à chaque agent puis à chaque nouvelle arrivée d'agents.

- demande des dossiers ERP auprès du SDIS pour connaître les points de rassemblement en cas d'incendie. Sur ce point, la direction a répondu qu'il n'y avait pas de dossiers ni au SDIS, ni à la direction.
L'ISST a rappelé que les points de rassemblement devaient être indiqués sur les fiches « consignes sécurité incendie ».
Ces fiches n'existent pas partout...

<u>Point 8 / Point canicule (pour information)</u>

RAPPEL DES ENGAGEMENTS PRIS PAR LA DIRECTION (en réponse à l'avis motivé du 03/10/2023)

=> S'agissant des sites de Tournon-sur-Rhône, Privas-Vanel et Privas-Mines
Il est envisagé de remplacer le dispositif actuel de chauffage par un dispositif de pompes à chaleur réversibles. Dans ce cadre, une demande de financement a été sollicitée auprès de l'Administration centrale en vue de réaliser les travaux avant l'été 2024 (budget : BOP 156). En parallèle, une demande de financement a également été formulée dans le cadre des nouvelles mesures en faveur de la transition environnementale des bâtiments (budget : BOP 348).
A défaut d'obtenir les financements demandés, et en vue de permettre la création d'espaces rafraîchis de repli, la Direction prévoit de climatiser les salles de réunion des trois sites et la salle de coworking

de Tournon-sur-Rhône. Les dits espaces seront équipés d'une connectique adaptée (réseau filaire ou wifi).

=> **S'agissant du site d'Annonay** (immeuble antenne SIP, siège SIE et antenne SDIF)
Ce bâtiment est la propriété de la commune d'Annonay auprès de laquelle la DDFiP a demandé l'installation d'une pompe à chaleur réversible à l'instar du dispositif mis en place par la collectivité dans les locaux du SGC d'Annonay.

POINT DE SITUATION AU 16/02/2024

=> **S'agissant des sites de Tournon-sur-Rhône, Privas-Vanel et Privas-Mines**
Les demandes de financement ont été sollicitées :
- sur le programme 156 (programme immobilier DGFiP) : financement non accepté pour 2024 ;
- sur le programme 348 (performance et résilience des bâtiments de l'État et de ses opérateurs) : absence de réponse pour l'heure.

Cela étant, le financement est conditionné, entre autres, à la réalisation de travaux lourds de rénovation énergétique, permettant une forte réduction de la consommation énergétique, et de travaux de densification des espaces occupés, afin de faciliter l'atteinte de la cible de 16 m² de surface utile brute par résident définie dans la circulaire de la Première Ministre du 08/02/2023 relative à la doctrine d'occupation des immeubles tertiaires de l'État.

A titre d'information, à ce jour, l'immeuble de Tournon-sur-Rhône présente un ratio de 33 m², celui de Privas-Vanel 28 m² et celui de Privas-Mines 23 m².
Dans ce cadre et à défaut de financement pour 2024, en vue de permettre la création d'espaces rafraîchis de repli, la Direction climatisera les salles de réunion des trois sites et la salle de coworking de Tournon-sur-Rhône qu'elle financera sur sa dotation globale de fonctionnement (coût : 30 000 €).

Précision concernant le site de Tournon : une installation mobile est prévue (2 blocs mobiles dans la salle de réunion de 66m² et un bloc mobile dans la salle de co-working) à défaut de pouvoir installer un bloc extérieur provisoire. Cette installation mobile représente un coût de 2 000€.
Par ailleurs, juridiquement, sur le plan de la garantie « de bon achèvement » liée aux travaux de réaménagement achevés le 31/12/2023, il n'est pas possible de réaliser d'autres travaux pendant une période d'un an, au risque de perdre la garantie décennale.
Les dits espaces seront équipés d'une connectique adaptée (réseau filaire ou wifi).

=> **S'agissant du site d'Annonay** (immeuble antenne SIP, siège SIE et antenne SDIF)
Pour l'heure, la ville d'Annonay, propriétaire du bâtiment, n'a pas encore accepté le financement des travaux, dont le coût s'élève à 16 338 €. A défaut, un dispositif de rafraîchissement mobile sera mis en place dans un espace de repli (coût 2 000€).

Pour Tournon, la direction indique qu'elle demandera à nouveau le financement des travaux d'installation de pompes à chaleur pour 2025, le bâtiment de Tournon remplissant les critères de rénovation préalable requis à savoir les huisseries et l'isolation. Le bureau SPIB aurait d'ailleurs donné un accord verbal sans garantie.

Si le financement n'était toujours pas accordé en 2025, la direction prévoit de maintenir la solution mobile en attendant, plutôt que d'engager des lourds travaux qui risqueraient d'endommager le bâti.

Point 9 / Questions diverses

- Ouverture des toilettes au public dans les ERP : Pas prévu mais faire preuve de bienveillance face à des situations particulières (personne âgée, femme enceinte, etc).
La direction se base sur la charte des accueils qui indique qu'il ne doit pas y avoir de toilettes dans les espaces usagers.
L'ISST précise que les conditions d'accès aux toilettes sont inscrites dans le règlement sanitaire départemental disponible auprès de l'ARS. Celui de l'Ardèche a été revu récemment, aucune obligation n'y figure pour l'administration.

- Rappels des consignes en cas d'attaque terroriste ou de déclenchement d'alerte nucléaire : Est-ce que ces rappels pourront être faits en même temps que les exercices incendies ?
L'ISST a précisé qu'il existe un MOOC (cours en ligne) pour se former aux réflexes en cas d'attaque terroriste.

- Ascenceur extérieur de Tournon en panne : la direction relance le mainteneur

- Panneaux syndicaux Tournon : ils ont été livrés à la direction, ils seront livrés et installés prochainement sur site.

- Ménage non fait ou mal fait au Teil et à Privas-Vanel : la direction indique que les sols devraient être faits une fois par semaine mais ce n'est pas le cas. Nous constatons l'insuffisance du nombre d'heures de présence du personnel de ménage pour réaliser l'ensemble des tâches.

- Point sur les fiches de signalement

Fin de la séance à 16h10.

Les représentants Solidaires Finances Publiques en FS

Titulaires	Suppléants
Carine ROYAU (SIE Privas Antenne Aubenas)	Céline COQUELET (Equipe de Renfort)
Frédéric VIDALENCHE (SIE Privas Antenne Le Teil)	Etienne LAMBERT (PRS)
Sébastien BARRET (Direction - SFDL)	Christophe CLERMONT (SIE Annonay Antenne Tournon)